

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 25

Artikel: Art et démocratie
Autor: E.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef :

E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs :

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

ART ET DÉMOCRATIE

DANS les belles et significatives pages qui, sous le titre « Art et démocratie », viennent de paraître dans ces mêmes colonnes, M. Henri Marteau a abordé une des questions les plus intéressantes et en même temps les plus complexes de l'heure actuelle. L'homme, en effet, ne vit pas seulement par l'estomac, Dieu merci. Il a d'autres tâches à remplir ici-bas que celle de satisfaire uniquement à ses appétits matériels, et les discussions économiques qui s'imposent de nos jours avec tant d'apprécié, ne devraient pas faire perdre de vue la nécessité d'élever l'esprit, et d'illuminer d'un bienfaisant rayon d'art cette vie si agitée et si remplie de problèmes matériels. Les enseignements de l'heure présente nous montrent que les chefs du parti socialiste ne se soucient guère de ce besoin spirituel. C'est donc sans eux et en dehors d'eux que doit s'accomplir cette grande œuvre de la démocratisation de l'art. Aux partis bourgeois incombe le devoir de ne pas se cantonner dans une égoïste satisfaction, mais de travailler à mettre les suprêmes jouissances intellectuelles à la portée des humbles et des petits. Et en agissant ainsi, on aura plus fait pour l'apaisement des esprits et le

rapprochement des classes que tous les beaux discours, aussi vides que sonores, de nos orateurs de carrefours.

Cette question est certainement de celles qui, aux yeux de tout examinateur dépourvu de préjugés et de parti pris, apparaissent grosses de conséquences inattendues, nous obligeant à considérer les données admises jusqu'ici comme insuffisantes ou incomplètes. Il était reconnu, en effet, que les manifestations de l'art, celles de l'art musical tout au moins, subissent quelque peu l'influence des saisons, en ce sens qu'elles sont soumises à certaines convenances d'époque, auxquelles il est prudent de ne pas chercher à se soustraire. C'est au début de l'hiver que s'ouvrent, chez nous, théâtre et salles de concerts, et s'il faut admettre la nécessité du choix d'une saison, on doit convenir qu'à tous égards ce choix est bon. Ailleurs, des conditions spéciales, une saison de bains, par exemple, raniment la vie artistique à une époque différente de l'année. Mais tout ceci se rapporte forcément à la conception d'un art aristocratisé ou embourgeoisé, comme l'on voudra. En admettant que le petit en ait sa part, et souvent quelle maigre part! que lui reste-t-il lorsque, les favorisés de la fortune étant partis, tout ce qui constitue la vie artistique se disperse aux quatre vents des cieux? En maints endroits,

c'est la mort après la vie, la silencieuse tristesse après la joie et l'animation. Et cependant la population sédentaire est là, et sa participation suffirait souvent à entretenir, dans ce foyer éteint, l'étincelle d'art qui ne demande qu'à se ranimer. C'est à ce moment-là que l'on peut toucher du doigt l'injustice de ce privilège qui fait de l'art l'apanage presque exclusif des classes riches ou aisées.

Notre ville, pour riche qu'elle soit en sociétés musicales populaires, n'échappe pas à la règle commune. Et cependant, à considérer le nombre des concerts qui s'y donnent pendant l'époque de la belle saison, il semblerait que nous ne sommes pas à plaindre. Nos sociétés militaires déversent des flots d'harmonie sur les promeneurs qu'attire au dehors la fraîcheur du soir. Dans nos jardins, sur nos quais, de minuscules orchestres égrènent le chapelet de leurs capiteux répertoires. Les sociétés chorales donnent en plein vent des auditions auxquelles ne manque ni la traditionnelle et sentimentale romance, ni le piano accompagnateur. Au Kursaal, un véritable orchestre fait connaître aux étrangers les beautés du répertoire des bals et des derniers succès de la danse; et comme il se trouve que le chef d'orchestre de la maison s'est découvert des aptitudes de compositeur, les soirées dégénèrent en de véritables festivals Colo-Bonnet. Partitions de ballets, musique de pantomime sur des scénarios imaginés par le maître de la maison, M. Durel, voilà ce qui forme la partie substantielle de chaque soirée. Dire que c'est original serait beaucoup avancer. Le talent de certains interprètes, — celui du grand mime Séverin, par exemple, — le chatoiement de la mise en scène et des costumes, qui sont généralement d'une grande richesse, car ici MM. les acteurs ne se refusent rien, font passer la pauvreté de la musique, mais ne parviennent pas à faire oublier à l'auditeur tant soit peu connaisseur ce que cette musique a de

« déjà entendu ». Vraiment, M. Durel ne pourrait-il pas au moins faire pour l'art musical ce qu'il fait pour la littérature, lorsqu'il offre à un public spécial des représentations de Sophocle, d'Ibsen et de Maeterlink, avec les Mounet-Sully, Lugné Poé, Georgette Leblanc, etc.? Mais il lui faudrait pour cela moins de confiance aveugle en la toute-science de son chef d'orchestre. Quelle valeur artistique auraient pu acquérir certains de ces ballets, si la musique en avait été confiée à un véritable compositeur! Et comment M. Durel n'a-t-il pas songé, en présence d'un personnel chorégraphique aussi complet, à monter quelques œuvres consacrées, *Sylvia* ou *Coppelia*, par exemple, que nous n'avons jamais eues au théâtre? Ses spectacles auraient ainsi acquis une valeur artistique à laquelle la richesse de mise en scène ne saurait suppléer. Enfin, la composition de son orchestre lui eût permis d'organiser une série de concerts symphoniques, ainsi que cela se fait dans les centres d'étrangers. Quelle merveilleuse occasion c'eût été de faire connaître à nos visiteurs de la belle saison les œuvres de nos compositeurs suisses!

Tel qu'il est exploité, le Kursaal est donc absolument nul au point de vue musical. Nos sociétés populaires, harmonies, fanfares, orphéons, par la nature même de leurs ensembles et quelquefois encore par la composition de leurs programmes, ne sont pas encore suffisantes pour faire naître et entretenir dans le peuple le goût d'un art élevé. Elles remplissent exactement auprès des masses le rôle que joue l'illustration de journal (et il y en a quelquefois de bonnes) au point de vue pictural. Et qui donc nierait l'influence bienfaisante qu'exerce sur le goût artistique la fréquentation des musées? On ne peut donc pas davantage nier la nécessité de mettre à la portée de la masse des éléments d'éducation artistique qui lui manquent encore.

De telles considérations ne nous font-

elles pas toucher du doigt la nécessité évidente de la création d'un orchestre permanent? On a beaucoup parlé, et avec justice, de l'obligation de retenir l'étranger en passage chez nous par des attractions intéressantes et vraiment artistiques. Mais on n'a pas assez insisté, à notre avis, sur le rôle de vulgarisateur que remplira cette institution auprès du peuple, sur la part qui pourra lui revenir dans la grande œuvre de démocratisation de l'art, idée qui devrait être plus répandue et plus appuyée qu'elle ne l'est dans notre pays, si avide de conquêtes démocratiques et de progrès sociaux. Nous avons vu quelques artistes, parmi les plus grands, prendre les devants et donner des concerts populaires à prix d'entrée très réduits. Des hommes dévoués et clairvoyants ont pris l'initiative de la création d'un Comité d'art social, qui a déjà donné et se propose de donner encore des concerts symphoniques populaires.

Mais toutes ces initiatives privées, tout cet élan de généreuses et bonnes volontés doivent être soutenus et encouragés par la participation effective des autorités, lesquelles ne sauraient pas plus se désintéresser de cette question que de celles d'instruction générale supérieure. L'orchestre permanent sera donc l'instrument vraiment populaire d'éducation artistique, puisque, pendant la belle saison, ce sera le petit, l'ouvrier, l'employé qui en profitera le plus.

Nous ne saurions mettre le point final à ces quelques considérations sans rendre ici hommage à l'admirable artiste qui, au cours de chaque saison estivale, s'est constitué la Vestale veillant auprès du feu sacré du grand art, le gardien de cette lampe du sanctuaire qui ne s'éteint jamais. Grâce à M. Otto Barblan, la grande musique trouve encore à cette époque défavorable un refuge sous les voûtes sombres de notre vieux Saint-Pierre, entre ces murailles qui ont été les témoins muets de tous les événe-

ments de notre histoire nationale. Là, dans cette atmosphère recueillie, en la demi-obscurité si favorable à la rêverie, la voix majestueuse de l'orgue fait revivre la pensée des maîtres, éveillant en nous tout un monde de sensations infinies. De nombreux artistes locaux tiennent à honneur de se joindre au maître pour donner à ces concerts une diversité plus grande et un attrait nouveau. Une seule chose manque à ces concerts d'orgue de Saint-Pierre, la popularité, car il est franchement regrettable qu'ils restent ignorés du grand public. Ce ne sont pas des transcriptions de pièces à la mode, non plus que des pastorales avec tonnerres et appels de bergers, que l'on vient entendre en ces soirées des lundis, mercredis et samedis, mais bien les œuvres les plus hautes et les plus nobles qui aient été enfantées par le cerveau des maîtres, des Bach, Hændel, Mendelssohn, Brahms, Franck, etc., pages immortelles interprétées par le plus digne des apôtres de l'art qui soit.

E. G.



RÉPONSE A UN SIFFLEUR

ON se souvient encore de l'incident que provoqua, en février dernier, aux concerts du Châtelet, l'exécution d'un concerto de Spohr par le violoniste Burmester: l'œuvre n'ayant pas été approuvée par quelques auditeurs, ils firent un tel tapage que l'exécutant dut s'arrêter après la première partie. La presse blâma énergiquement de tels procédés. A ce sujet l'un des siffleurs écrit au journal, *le Monde musical*, une lettre virulente, dans laquelle il fait le procès non seulement des solistes, mais aussi du concerto. Avec une désinvolture sans pareille, il attaque cette forme musicale admirable qui nous a valu tant de chefs-d'œuvre.

« Ce n'est pas contre l'œuvre choisie par M. Burmester seule, que nous protestons; c'est contre toute œuvre, quelle qu'elle soit, qui pro-